

# L'accord des communes sur la péréquation, un signal politique fort

**FINANCES** Le projet des communes remis à l'Etat.

DOMINIQUE VON BURG

L'accord négocié entre les communes genevoises pour un renforcement de la péréquation financière (*lire l'encadré*) est «un message politique fort», un «véritable renforcement de l'autonomie communale». Cette année, le conseiller d'Etat Robert Cramer n'avait que des louanges à adresser aux magistrats communaux réunis à Anières pour l'assemblée annuelle de l'Association des communes genevoises (ACG). Plus modestement, le président de l'ACG Serge Dal Busco, faisait remarquer: «Nous avons marqué des points, et peut-être même les esprits.» En remettant le projet de loi au conseiller d'Etat sous forme de paquet, avec un double ruban, il ajoutait: «C'est un paquet dûment négocié, et j'espère que le Grand Conseil saura en apprécier les équilibres subtils.»

Mieux que les Vaudois

Dans la salle, aucune voix ne s'est élevée pour tenter de ternir l'accomplissement d'une année de travail commun entre la commission des magistrats de l'ACG et les experts de l'Etat, sans oublier les «intenses négociations» avec le Conseil administratif de la Ville de Genève.

Des manifestations d'autosatisfaction pleinement méritées,

nous confie la professeure de l'Institut des hautes études en administration publique (ID-HEAP), Katia Horber-Papazian. Les communes genevoises, fait-elle remarquer, ont réussi là où les vaudoises avaient échoué il y a quelques années. Une péréquation négociée par les communes n'avait pas trouvé grâce aux yeux des collectivités les plus riches, en Terre sainte.

Cela dit, Serge Dal Busco et son équipe vont maintenant s'atteler à un autre gros morceau: la réforme de la gouvernance de l'ACG. Sur un plan institutionnel, il s'agira de transformer l'ACG en une véritable entité de service public. Et, plus controversé, les dirigeants de l'ACG souhaitent améliorer la démocratie interne de l'Association. En donnant davantage de droits aux conseillers municipaux, mais surtout en donnant plus de poids aux communes les plus peuplées. «Entre le système actuel, une commune = une voix, et à l'autre extrême une représentativité purement démographique, notre marge de manœuvre est large», rassure Dal Busco. «Mais, ajoutez-y, il faudra aller vite!» En effet, les communes souhaitent autant que possible composer elles-mêmes la sauce à laquelle la Constituante va les manger.

On notera pour finir que les magistrats communaux ont eu droit à un bain de foule tout à fait revigorant, puisque l'assemblée statutaire se tenait dans le cadre du 150e anniversaire de la commune d'Anières et de sa Fête des vendanges «à l'ancienne».



Cortège des maires genevois samedi à Anières. L'Association des communes genevoises souhaite améliorer la démocratie interne. En donnant davantage de droits aux conseillers municipaux et en donnant plus de poids aux communes les plus peuplées. (PIERRE ALBOUY)

## La nouvelle péréquation

Le projet de loi de l'ACG comprend trois éléments:

- un transfert direct de ressources des communes aisées vers les autres, sur 1% des revenus fiscaux des communes;
- une refonte du fonds inter-communal. Financé entièrement

par les communes selon leurs capacités fiscales, il couvrira tant des dépenses d'investissement que de fonctionnement;

- un fonds financé également selon la richesse de chaque commune, pour subventionner les places de crèches. (dVB)

## Echec aux bavards

Marre des soirées interminables! Lundi soir à 19 h 30, en ouverture de séance, le Conseil municipal d'Aire-la-Ville a décidé que dorénavant il ne dépasserait plus jamais 22 h 30.

La menace a visiblement impressionné les bavards, puisque la séance s'est terminée avant 21 h. Et, aux dernières nouvelles, il paraîtrait que des conseillers communaux meyri-nois, entre autres, auraient demandé l'asile politique à Aire-la-Ville. (dVB)

## Sainte colère à Thônex

Les bulletins de vote retrouvés aux toilettes font des vagues.

Très fâché, l'Exécutif de Thônex. Il s'est plaint à la présidente du Grand Conseil d'une «intervention mensongère» du député Eric Stauffer. En défense d'une motion qui demande que les vice-présidents et les délégués des locaux de vote soient tirés au sort parmi les citoyens, le député du Mouvement citoyens genevois (MCG) rappelait que 150 bulletins de vote thônésiens avaient été retrouvés cachés dans les toilettes en 2007. Or Stauffer s'est bel et bien trompé. Ces bulletins n'avaient été qu'«oubliés», et ce n'était pas à Thônex. Sans dévoiler de secret d'Etat, on dira que c'était dans une autre commune des Trois-Chêne (mais pas à Chêne-Bourg). (dVB)

## Veyrier enterre son projet de crèche

L'Exécutif n'est pas convaincu de l'utilité de 70 nouvelles places aux Etournelles pour les bambins de 0 à 2 ans.

Le Conseil administratif a tranché. Et, surprise! La crèche au chemin des Etournelles ne verra pas le jour, alors qu'un plan localisé de quartier adopté en 2006 par le Municipal prévoyait sa construction. Thomas Barth, conseiller administratif de Veyrier, explique que la commune a une grande envie de voir arriver de nouvelles places de crèche. «La question est de savoir combien il en faut.»

Budget 2009 menacé

Le taux actuel de remplissage de la crèche La Cigogne (87%) reste donc acceptable pour le Conseil administratif veyrite. Le

maire Daniel Mermod ajoute que l'agrandissement de la Cigogne permettra l'accueil de 47 nouveaux enfants. Inutile donc de construire un autre site avec 70 places.

Un avis qui est loin d'être partagé par l'Alternative et le Parti démocrate-chrétien. Lors d'un vif débat durant la séance du Conseil municipal, Verts et Socialistes ont accusé l'Exécutif d'avoir «trahi les familles de Veyrier. L'Entente n'a jamais eu l'intention de construire cette crèche», se scandalise l'écologiste Mark Bjertnes. Lequel déplore le manque cruel de places en crèche dans la commune. «D'autant que si l'on ne renouvelle pas une demande, on est exclu de la liste d'attente.»

Le PDC indique alors qu'il n'entrera pas en matière sur le

projet de budget 2009 si aucune solution n'est trouvée pour cette crèche.

Selon Thomas Barth, ce renoncement découle d'un choix simple: la commune s'apprête à construire un complexe (école, salle communale et logements) estimé à 69 millions de francs. Le centime additionnel de Veyrier a, lui, baissé de 40 à 39 centimes. «Les familles attendent aussi de payer moins d'impôts», affirme le magistrat.

Pour calmer les esprits, il rappelle que la crèche des Etournelles n'était pas prévue dans le projet de budget à voter. Rien ne sert donc de mêler les deux sujets. Appuyé par les Libéraux et les Radicaux, majoritaires, le projet de budget passe la rampe pour retourner en commission. Henri Della Casa

## Carouge a ses statuts du personnel. Enfin!

Il aura fallu près de huit ans pour que la commune se dote de nouveaux barèmes et harmonise ses conditions de travail.

Après près de huit ans de gestation, Carouge accouche enfin d'un nouveau règlement des statuts de son personnel. Un projet entamé durant la législature 1999-2003, dont l'élaboration a été semée d'embûches.

Jeudi soir, les élus ont unanimement salué le travail accompli. Un document, qui, d'après les représentants du personnel, offre «une plus grande clarté des aspects légaux, une meilleure protection des employés, et une

vraie possibilité de s'exprimer pour le personnel». Selon, la conseillère administrative d'A gauche toute!, Janine De Haller, «la grille salariale a été ajustée à celle utilisée dans les grandes villes suburbaines». Lors de la précédente législature, plusieurs contentieux avaient opposé le Municipal à l'Exécutif sur la gestion de ce dossier. Plus précisément sur la manière de procéder. D'aucuns estimant qu'il fallait un organe externe, d'autres critiquant le coût de ce projet.

«Offrir des statuts clairs pour tout le monde»

La mairie avait préalablement mandaté une société privée pour

la réalisation d'un audit interne. Par la suite, l'Exécutif avait décidé de confier ce travail à son service de ressources humaines. «En 2004, un crédit de 140 000 francs a permis d'acquiescer les outils nécessaires à la détermination de chaque fonction ainsi qu'à l'évaluation des classes salariales, rappelle Janine De Haller. Grâce à cela et à la collaboration précieuse des employés, nous avons pu travailler avec une volonté commune d'offrir des statuts clairs pour les deux parties.» Ce nouveau document sera encore étudié en commission et devrait, vraisemblablement, être avalisé lors du prochain Municipal. Isabel Jan-Hess

## ÇA SE PASSE DANS LES COMMUNES

### Quel avenir pour la commune?

THÔNEX Mercredi soir à 20 h à la salle communale, présentation publique du projet de plan directeur communal, appelé à guider le développement territorial des quinze prochaines années. Puis les citoyens auront un mois pour faire leurs observations à la commune ou au Département du territoire. DVB

### Vendanges à l'ancienne

HERMANCE Qu'il pleuve ou qu'il vente, la mise en activité du vieux pressoir aura lieu dimanche prochain entre 10 h 30 et 16 h 30. On pourra voir comment on pressait le raisin autrefois, et déguster du moût frais. Tout cela au Caveau des vigneron d'Arve et Lac, 35, rue du midi. DVB

### Fête de la courge

CORSIER Avant ou après le moût d'Hermance, toujours dimanche 5 octobre, arrêtez-vous sur le mail de l'école primaire à Corsier, pour faire la fête à la courge. De 10 h à 18 h, soupe à la courge, stands d'artisanat, produits du terroir et manège pour les enfants. DVB

### Biennale des artistes d'ici

PREGNY-CHAMBÉSY Cham'art, l'association des artistes de la commune, vous convie à sa 4e biennale. Plus de vingt artistes locaux vous feront découvrir leurs œuvres, notamment celles qui se rapportent aux cinq sens. Vernissage samedi à 11 h, exposition et animations jusqu'à dimanche en fin d'après-midi. Samedi 18 à 20 h, apéritif en musique. DVB

### Une fiesta autour de la Constituante

MEYRIN La Fiesta des Verts de Meyrin sera cette année consacrée à la Constituante. Samedi dès 18 h, on parlera donc de l'avenir du canton autour d'un apéro, d'un dîner-spectacle (repas pakistanais ou pizza) et d'un bal. Au Forum de Meyrin. DVB

### Bijoux, gravures, contes et poésie

CAROUGE La Galerie Delafontaine accueille une double exposition et plusieurs animations du 3 au 19 octobre. Une aventure imaginée par deux artistes, Lucienne Stitelmann et Brigitte Kirschbaum qui présenteront gravures et bijoux. Contes et concerts les 8, 12 et 15 octobre accompagneront la visite. www.carouge.ch. IJH

### Joueurs de scrabble, à vos lettres!

LANCY Si vous voulez voir les meilleurs joueurs romands de scrabble à l'œuvre, rendez-vous samedi 4 octobre dès 13 h à l'aula de l'Ecole En Sauvy, au Grand-Lancy. Ce grand tournoi duplicate est organisé par le Club de scrabble de Lancy. Renseignements: 022 794 85 23, ou 022 794 06 88. DVB

### Les Conseils municipaux de la semaine

SÉANCES PUBLIQUES

Lundi: Collonge-Bellerive à 20 h à la mairie. Mardi: Bardonnex à 20 h 30 à la Commanderie de Compesières; Genthod à 20 h 30 à la salle du Conseil municipal; Plan-les-Ouates à 20 h à la salle du Conseil municipal; Satigny à 20 h 30 à la mairie; Thônex à 20 h à la salle du Conseil municipal.